

V

CONSULTATION PROLONGÉE

La présente édition 1998 de la recommandation SIA V 251/1, *chapes flottantes*, correspond à l'état actuel de la technique.

Elle est le résultat de la participation des professionnels suisses aux travaux du Comité européen de normalisation CEN, et sera utilisée jusqu'à la parution des normes européennes EN respectives.

Schweizerischer
Ingenieur- und Architekten-Verein

sia

Recommandation
Édition 1998

V 251/1

Remplace la norme SIA 251 (1988)

Chapes flottantes

Terminologie
Étude du projet
Matériaux
Exécution

Éditeur:
Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Postfach, 8039 Zürich

Membres de la commission SIA 251 «Chapes flottantes»

Président:	W. Birchmeier, ing. SIA	SIA
Membres:	P. Balzan, Épalinges	exécution
	M. Calame, arch. SIA, Lausanne	SIA
	P. Ehrensperger, arch. SIA, Berne	SIA / KH
	H.J. Epple, ing. SIA, Obfelden	SIA
	K. Gerber, Winterthur	VIUZ
	L. Girard, ing. SIA, La Tour-de-Peilz	ISOLSUISSE
	H. Mühlebach, Dübendorf	EMPA
	T. Steiner-Spörry, ing. SIA, Dietikon	TfB

Adoption et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA V 251/1, *chapes flottantes*, a été adoptée, en consultation prolongée, par la Commission centrale des normes CCN de la SIA, le 12 mai 1998 à Morat.

Elle remplace la norme SIA 251, *chapes flottantes*, édition 1988.

Elle entre en vigueur le 1^{er} juillet 1998.

Le président: K. Aellen
Le secrétaire général: E. Mosimann

Copyright © 1998 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programme d'ordinateurs et de traduction sont réservés.

SIA CD Norm © 10/98 by SIA, Zürich